



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2446

"Lyon en transition(s)" Rapport sur la situation en matière de développement durable pour la
Ville de Lyon - Année 2022

Mission Transition écologique

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 9 MARS 2023

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 14 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 2 MARS 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 14 MARS 2023

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DÉPÔTS DE POUVOIRS : M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme BRAIBANT THORAVAL), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2023/2446 - "LYON EN TRANSITION(S)" RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LA VILLE DE LYON - ANNEE 2022 (MISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 février 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'article L 2311-1-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), dispose que « *Dans les communes de plus de 50 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le Maire présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.* »

Ce rapport s'inscrit dans un contexte général de transparence et d'informations à destination des citoyens dans le sens d'une plus grande intégration du développement durable à tous les niveaux.

Désormais nommé « Lyon en Transition(s) » depuis deux ans, le rapport sur la situation en matière de développement durable en 2022 présente les 25 politiques publiques du plan de mandat de la Ville. Ces 25 politiques sont structurées en cinq pôles pour en renforcer les synergies et rendre l'action publique plus efficace : Aménagement et transition (code couleur vert), Ville soutenable (code couleur jaune), Protection et solidarités (code couleur rouge), Emancipation (code couleur bleu), Ressources, proximité, gouvernance (code couleur kaki).

Pour chaque politique publique, le rapport présente les grandes orientations du plan de mandat 2020-2026, et les principales contributions de l'action publique aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. En outre, un chiffre clé vient illustrer chacune des politiques. Pour l'année 2022, le rapport présente les actions qui ont été sélectionnées pour leur caractère emblématique. Présentées de manière synthétique, elles illustrent la diversité des moyens engagés dans tous les champs de compétence de la collectivité. Chacune des actions met aussi en lumière sa contribution aux ODD.

A titre d'exemples, peuvent être signalées les actions suivantes :

- Le plan sobriété, mis en place à la Ville dès le mois d'octobre, pour faire face à la crise énergétique ;
- La Maison Engagée et Solidaire de l'Alimentation (MESA) pour proposer une alimentation saine durable aux habitantes et habitants ;
- La nouvelle offre de restauration scolaire mise en place depuis la rentrée de septembre, pour améliorer la qualité des repas proposés aux jeunes lyonnais-es ;
- La création du Prix Concorde et Solidarité pour récompenser des initiatives citoyennes des jeunes ;
- L'ouverture de la maison du projet des quartiers Mermoz, Langlet-Santy, Etats-Unis et Moulin-à-Vent pour accompagner la transformation des quartiers de l'Entrée-est ;
- Les débuts du PIMMS médiation mobile au Vergoin pour aider les habitant-es dans leurs démarches administratives ;

- L'habilitation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » (TZCLD), une première pour la Ville de Lyon avec Santy Plaine Actions, pour proposer une solution d'emploi durable à toutes et tous ;
- La première Nuit de la Solidarité organisée par la Ville et le CCAS, le 20 janvier dernier, pour aller au-devant des personnes qui vivent dans la rue ;
- Le Contrat Local de Santé pour garantir à tous les Lyonnais-es un bon état de santé ;
- Le Guide pour la Santé des femmes, enrichi et actualisé, diffusé à 5 000 exemplaires, pour réduire les inégalités de santé ;
- Le marché biodéchets conclu auprès de 50 établissements (crèches, écoles et résidences autonomie senior), qui anticipe la réglementation d'un an, pour collecter et valoriser ces déchets ;
- Des premiers accueils temporaires dans le cadre du programme « Lyon ville refuge » pour accueillir temporairement des défenseur-es des droits humains en danger ;
- Un guide pour accompagner les acteurs locaux vers des pratiques plus écoresponsables conçu avec des acteurs de la solidarité internationale et des organismes culturels ;
- Le soutien à un projet de reforestation dans la région du Nord-Est de la Syrie, victime de la dégradation de son environnement suite à dix années de conflits, pour accompagner un projet de pépinière, renforcer les capacités des acteurs associatifs locaux en agroforesterie et déployer une campagne de sensibilisation auprès des habitantes et habitants de cette région,
- L'accueil en gare de la Part-Dieu, de plus de 7 500 personnes déplacées d'Ukraine ;
- Le Festival Entre Rhône et Saône (1ère édition) pour sensibiliser et protéger la ressource en eau ;
- Le lancement d'une obligation verte pour participer au financement de la réalisation du plan d'investissements de la Ville ;
- Le budget participatif à hauteur de 12,5 millions d'euros et la plateforme Oyé pour mettre en œuvre les idées proposées et choisies par les habitant-es ;
- La formation à la transition écologique des agent-es de la Ville qui a déjà concerné 1 000 d'entre eux, pour répondre aux exigences du plan de mandat.

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

Le Conseil municipal prend acte de la communication du rapport annuel 2022 sur la situation en matière de développement durable de la Ville de Lyon.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET